

BTS agricole Gestion et Maîtrise de l'Eau (BTSA GEMEAU)

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Réaliser un diagnostic technico-économique et environnemental d'un projet d'aménagement hydraulique.
- Etablir une proposition technique et financière d'un projet d'aménagement hydraulique.
- Optimiser le fonctionnement d'un équipement ou d'un système hydrotechnique.
- Mobiliser des compétences professionnelles dans la gestion des installations urbaines et agricoles (Eau potable, assainissement, aménagements de rivières, étude de bassin versant...).

Entreprises d'accueil

- Service public.
- Société délégitaire du service de l'eau.
- Bureau d'études.
- ...

Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire d'un Baccalauréat, ou d'un diplôme de niveau supérieur (BTS - DUT), ou avoir suivi une scolarité complète conduisant à un Baccalauréat
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
32334302	15672

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac +2.

Durée de la formation

1 400 heures (sur 2 ans).
Démarrage en septembre.

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
3 semaines en UFA,
3 semaines en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



ISETA ALTERNANCE

3260 Route d'Albertville
74320 SEVRIER
04 50 46 26 61
contact@iseta-eca.cneap.fr
www.iseta.fr

Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Accompagnement du projet personnel et professionnel (M11)
	Economie générale (M21)
	Technique d'expression, de communication, d'animation et de documentation (M22)
	Langue Vivante : Anglais (M23)
	Education Sportive et Physique (M31)
	Mathématiques (M41)
	Informatique (M42)
Matières professionnelles	Eau, territoire, société (M51)
	Ressources en eau et aménagement hydrauliques (M52)
	Système Hydrotechnique (M53)
	Projets d'équipements hydrotechnique (M54)
	Equipements système hydraulique (M55)
	Géomatique topométrie (M56)
	Conception et dessin assistés par ordinateur (M57)
	Conduite opérations techniques (M58)
	Module initiative locale (M71)
Activités pluridisciplinaires (préparation examen)	

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 : Expression française et culture socio-économique	6	Epreuve Terminale	Ecrit
E2 : S'exprimer, communiquer, comprendre le monde • Technique d'expression et communication • Projet d'Initiative et Communication • Economie Générale	3	CCF CCF CCF	Dossier et Oral Ecrit Ecrit
E3 : Communiquer dans une langue étrangère en mobilisant ses savoirs langagiers et culturels (Anglais)	3	CCF	Compréhension de l'écrit + Compr. orale Expression écrite Expression orale
E3 : Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser (EPS)	Pts > 10	CCF	Pratique
E4 : Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données • Mathématiques • Informatique	3	CCF	2 Ecrits Pratique
E5 : Enseignement professionnel • Gestion de l'eau • Propriétés de l'eau • Système hydrotechnique	3	CCF	Ecrit Ecrit Ecrit
E6 : Activités pluridisciplinaires • Projets d'équipements • Géomatique topométrie • Conception et dessin assisté par ordinateur • Conduite Opération technique	6	CCF	Oral et Ecrit de groupe, Oral individuel Pratique explicitée Pratique explicitée Pratique explicitée
E7 : Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel	12	Epreuve Terminale	Ecrit et Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Autres BTS agricoles.
- Licences Pro, licences générales ou écoles d'ingénieur.

Débouchés professionnels :

- Technicien en traitement des eaux.
- Technicien de surveillance des réseaux et de stations de traitement.
- Conseiller technique et technico-commercial.
- Technicien d'analyses industrielles des industries de process.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
Taux de réussite du BTSa GEMEAU dans l'UFA	-	84.62%	-	-
Taux de réussite globaux <i>Effectif présenté</i>	-	87% 2200	90% 1303	90% 1053
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	en cours	44%	44%
Taux de poursuite d'étude	-	en cours	50%	44%
Satisfaction globale Apprentis entrants (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	89% 600/2531	90% 365/2485	92% -	94% -
Satisfaction globale Apprentis sortants (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	68% 354/2400	83% -	86% -
Taux d'abandon globaux	-	14%	11%	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 9 002 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100%*
2 ^{ème} année	39%	51%	61%*	100%*
3 ^{ème} année	55%	67%	78%*	100%*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1^{ère} année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : la rémunération sera celle d'une 2^e année d'exécution du contrat.
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité : SIBRA.
- Transports scolaires : LHISA Ligne 51 et 52.
- Gare TGV Ter à proximité : Gare Annecy.

* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Visites à caractère scientifique et technique
- Relation établie avec le monde professionnel
- Voyage d'études : découverte de la gestion de l'Eau ailleurs (Islande, Finlande, Suède, Sénégal...)

• Restauration

- Cantine / self sur place
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

- Internat sur place
- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA
- Liste de logements chez l'habitant transmis par l'UFA

Matériel / Équipement

- Plateaux techniques :
 - Des intervenants experts dans le domaine,
 - De nombreuses activités en lien avec l'environnement,
 - Laboratoire d'analyse.

Coordonnées de l'UFA



ISETA ALTERNANCE

3260 Route d'Albertville
74320 SEVRIER
04 50 46 26 61
contact@iseta-eca.cneap.fr
www.iseta.fr

Référente handicap

Emilie FAVIER DUCLOS
emilie.favier-duclos@iseta-eca.cneap.fr

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026